



Trail LES MOTIVES DE LA BASKET

Le 05 octobre 2024

Règlement

Manifestation organisée par Les Motivés de la Basket, association loi 1901, présidée par Mr Jean-Christophe BOULANDET, (tel 06 50 42 39 55), et en partenariat avec le Ville de Brou et ses commerçants.

↳ Départ

Marche, 18 kms à 8h00

Marche, 9 kms à 9h00

Rando vélo, 40 kms à 8h30

Rando vélo, 20 kms à 9h30

Courses enfants :

- 14/16 ans, 4 kms à 14h00
- 12/13 ans, 2,2 kms à 14h30
- 10/11 ans, 1,2 kms à 14h45
- - 10 ans (enfants-parents) 700m à 15h00

Trail Nature, 18 kms à 16h00

Trail mixte urbain/nature, 10 kms à 16h20

Départ de toutes les courses : devant l'Hôtel de Ville

↳ Arrivée

Place du Dauphin

Vestiaires, ravitaillement final sous les Halles

↳ Retrait des dossards

Le nombre d'inscrits est limité pour les trails.

Dossards à retirer sous la place des Halles de 13h00 à 15h45.

↳ Frais d'inscription

Marches : 4€

Rando vélo : 8€

Courses enfants : 3€

Trail mixte urbain/nature : 10 € via Protiming, 12€ sur place

Trail Nature : 19 € via Protiming, 21€ sur place

↳ Inscriptions, date limite et documents à fournir

Inscription jusqu'au 02 octobre 2024 sur www.protiming.fr avec règlement CB, et dans la limite des places disponibles ; inscription sur place de 13h00 à 15h00. (Règlement par CB ou Chèque)

En cas de maladie ou d'accident, l'inscription sera remboursée uniquement sur présentation d'un certificat médical daté et envoyé au plus tard le 1^{er} octobre 2024 (cachet de la Poste faisant foi), au-delà il n'y aura pas de remboursement possible en raison des frais fixes engagés.

↳ Temps limites et barrières horaires

Trail mixte urbain/nature : pas de barrières horaires

Trail Nature : 19h30

↳ Parcours

Détails sur Facebook page Les Motivés de la Basket ou sur demande à l'adresse email : lesmotivesdelabasket@gmail.com

↳ Ravitaillements

Un ravitaillement mi-parcours sur les 2 courses, situé au bas de la rue de Frazé.

Un ravitaillement final sous la place des Halles.

↳ Sécurité

Il est impératif de respecter le code de la route (traversées de routes) et les indications des signaleurs. Certaines voies seront fermées à la circulation pendant les passages des traileurs.

Le port du dossard est obligatoire, il doit rester parfaitement visible et accessible.

La surveillance médicale est assurée par une association de secouristes.

Autres consignes :

Si vous êtes témoin d'un accident, donner rapidement et correctement l'alerte.

Signaler votre abandon auprès des bénévoles présents le long du parcours.

Les participants s'engagent sous leur responsabilité et par leur inscription, ils acceptent de respecter le règlement de l'épreuve. Pour des raisons de sécurité, en cas d'intempéries, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours.

↳ Assurance

Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement en responsabilité civile.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et en cas de vol.

↳ Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par écrit, déposée au ravitaillement final dans un délai maximum de 2 heures après l'arrivée du coureur concerné.

↳ Résultats et récompenses

Courses non chronométrées.

Chaque participant inscrit recevra un cadeau.

↳ Droits à l'image

Par sa participation aux épreuves, chaque participant autorise expressément l'organisateur et ses ayants-droits à fixer, reproduire, représenter, modifier, sur tout support et par tout moyen, son image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de la compétition susvisée, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout formats, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales. Cette autorisation est consentie à titre gracieux pour une durée de 2 ans.

L'organisateur et ses ayants droits s'interdisent expressément d'utiliser l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, et avec l'accord officiel de l'organisation.

↳ Vie privée, informatique et liberté

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, dite « informatique et liberté » les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données personnelles.

Toute participation aux trails implique que le participant accepte et autorise la publication de ses données personnelles (nom, prénom, date de naissance) sur le site internet de la FFA et de la compétition susvisée.

Les coordonnées pourront en outre être communiquées aux partenaires de l'épreuve. Si les participants ne le souhaitent pas, ils disposent de la possibilité de s'y opposer en le précisant auprès de Protiming société qui gère les inscriptions, et de l'association des Motivés De La Basket, lesmotivesdelabasket@gmail.com.

↳ Charte des épreuves

- **Epreuve conviviale, « pour le plaisir » et collaboratif**
 - Plaisir de l'effort sportif sans performance
 - Découverte de Brou et ses alentours
 - Mise à l'honneur des commerçants de Brou

- **Le respect des participants, des bénévoles**
 - Politique tarifaire adaptée
 - Parking, fléchages, consignes gratuites, vestiaires habillage/déshabillage
 - Valorisation et informations des bénévoles

- **L'éco responsabilité**

- Ne jamais rien jeter au sol mais utiliser les poubelles mises à disposition, respecter la flore et la faune, suivre strictement le parcours balisé sans jamais couper les sentiers.
- L'organisation utilisera, dans la mesure du possible, du matériel réutilisable ou recyclable, procèdera à un tri sélectif (piles, papier, plastique, etc...). Le balisage du parcours sera effectué à pied. Le « débalisage » et le nettoyage du parcours seront réalisés le jour-même dès le passage du dernier coureur. La communication sur papier est réduite au maximum, privilégiant le support électronique.

- **La Responsabilité sociale**

- Sensibilisation au handisport
- Participation d'équipages avec joëlette
- Recettes destinées à l'achat de matériels handisports

- **La Sécurité**

- Couverture complète de la course, pour un suivi permanent, par l'utilisation de radios professionnelles.
- Portes horaires de sécurité
- Bénévoles secouristes
- Gendarmerie